

## COMPTE RENDU

Comité d'organisation des SISM 2022	22/03/2022 à la MDA (Metz)
<b>POINTS À L'ORDRE DU JOUR</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mobilisation des acteurs locaux.</li> <li>Événements envisagés.</li> <li>Communication sur les SISM</li> </ul>	
<b>PARTICIPANTS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>UNAFAM de Moselle</b> : Françoise LORRAIN, Paulette HUBERT, Françoise ROS.</li> <li><b>GEM Camille Claudel</b> : Francis BULLINGER.</li> <li><b>GEM L'albatros</b> : Emmanuelle HALTEL, Frédéric LAIK, Thierry ROMAIN.</li> <li><b>CH Jury – CLSM</b> : Stéphane TINNES-KRAEMER.</li> </ul>	
<b>EXCUSÉS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Espoir 57</b> : Martine MOISSETTE.</li> <li><b>GEM Camille Claudel</b> : Cécilia LEPAGE.</li> <li><b>GEM L'albatros</b> : Vanessa GOËCHON.</li> <li><b>Ville de Metz</b> : Coralie LEMOINE-FALGAS.</li> </ul>	
<b>PROCHAINES RÉUNIONS</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Réunion en avril (date à convenir) pour préciser l'organisation des rencontres vers des partenaires ciblés.</li> <li>Réunion en mai (date à convenir) pour informer les partenaires du CLSM souhaitant proposer un événement.</li> </ul>	

## DISCUSSION

THÈME	
La manifestation SISM 2022	<p><b>Les SISM</b></p> <p>Les Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) est une manifestation nationale destinée au grand public. Le but est de <b>réaliser des actions de promotion de la santé mentale</b> vers les habitants de la métropole messine en lien avec la thématique annuelle.</p> <p>Pour plus d'information : <a href="http://www.semaines-sante-mentale.fr">www.semaines-sante-mentale.fr</a></p> <p><b>Les SISM sur le territoire messin</b></p> <p>L'UNAFAM de Moselle est la première association à avoir décliné sur le territoire messin les SISM. Depuis 2017, le Conseil local de santé mentale (CLSM) coordonne l'organisation de la manifestation, ce qui a permis d'élargir la participation. L'édition 2021 a ainsi réuni 10 partenaires autour d'un programme composé de 9 événements (bilans des précédentes éditions consultables sur le site Internet du CLSM, rubrique « SISM ») : <a href="https://sante-mentale-territoire-messin.fr">https://sante-mentale-territoire-messin.fr</a>).</p> <p><b>Édition 2022 des SISM</b></p> <p>Le thème annuel est choisi par le collectif national des SISM. La 33<sup>e</sup> édition se déroulera du <b>10 au 23 octobre 2022</b> sur le thème « <b>santé mentale et</b></p>

	<p><b>environnement</b> ». Pour aider les territoires à s'approprier le thème, un argumentaire est consultable sur Internet : <a href="https://www.semaines-sante-mentale.fr/wp-content/uploads/2022/01/ARGUMENTAIRE_SISM2022.pdf">https://www.semaines-sante-mentale.fr/wp-content/uploads/2022/01/ARGUMENTAIRE_SISM2022.pdf</a></p>
Mobilisation des acteurs locaux	<p><b>DISCUSSION</b></p> <p><b>Impliquer les partenaires du CLSM</b></p> <p>L'enjeu pour la réussite des SISM à l'échelle du territoire messin est de parvenir à mobiliser des acteurs locaux pour proposer un programme riche et varié. Pour inciter les partenaires du CLSM à organiser un événement dans le cadre des SISM 4 actions seront réalisées :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Diffuser une information aux partenaires du CLSM (cf. <a href="#">annexe 1 : appel à participation</a>).</li> <li>2. Concevoir un guide pratique qui fournit des repères et des idées pour organiser un événement (cf. <a href="#">annexe 2 : trame du guide pratique</a>).</li> <li>3. Aller à la rencontre de partenaire ciblé par rapport à leur capacité à organiser un événement en lien avec la thématique annuelle.</li> <li>4. Organiser en mai une réunion d'information à destination des partenaires intéressés.</li> </ol> <p><b>Appel à participation</b></p> <p>Le document pour l'appel à participation est composé de trois parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Page de garde qui reprend le visuel officiel des SISM.</li> <li>• Page de présentation synthétique de la manifestation et la démarche à réaliser pour proposer un événement.</li> <li>• Formulaire pour présenter l'événement proposé (un lien vers un formulaire en ligne est également prévu).</li> </ul> <p>Les informations recueillies serviront à concevoir le programme et suivre la réalisation de l'événement en repérant un.e référent.e chez le partenaire qui souhaite s'associer à la manifestation.</p> <p><b>Guide pratique</b></p> <p>Pour aider les partenaires à s'impliquer en tant qu'organisateur d'un événement, l'idée est retenue de concevoir un guide en s'inspirant de celui conçu en 2021 par le collectif national des SISM. Cet outil a pour objectif de fournir des repères méthodologiques, des idées d'actions et des ressources locales. Pour identifier ces dernières, un contact sera pris avec des partenaires comme l'<a href="#">Ireps</a>, le <a href="#">Cnasm</a>, les <a href="#">médiathèques</a>, etc.</p> <p><b>Rencontres ciblées</b></p> <p>Pour impliquer des partenaires, l'idée est retenue de rencontrer des acteurs ciblés pour leur expertise par rapport à la thématique annuelle et/ou aux actions envisagées. Chaque membre de comité d'organisation pourra de sa propre initiative en lien avec le coordonnateur du CLSM organiser une rencontre. Un dossier type avec un argumentaire sera à disposition pour garantir une présentation harmonisée entre l'ensemble des membres.</p>

	<p><b>Réunion d'information</b></p> <p>Une réunion d'information sera organisée en mai dans le but de créer une dynamique entre les partenaires intéressés pour organiser un événement. Cette rencontre permettra de répondre aux questions et confirmer avec les partenaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ le cadre de réalisation et d'évaluation des actions ;</li> <li>○ les actions d'information envisagées pour faire connaître les SISM aux Messins.</li> </ul> <p><b>Décision</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Diffuser une information générale : transmettre l'appel à participation aux partenaires du CLSM.</li> <li>• Organiser des rencontres ciblées : rencontrer des acteurs clés par rapport à la thématique et les actions envisagées pour leur proposer de rejoindre la manifestation en tant que partenaire organisateur d'un événement.</li> </ul>
Événements envisagés	<p><b>Concours artistique</b></p> <p>Les Groupes d'entraide mutuelle Camille Claudel et l'Albatros préparent, avec l'appui d'un Dispositif local d'accompagnement (DLA), un concours artistique. L'objectif est de valoriser des œuvres de différentes natures réalisées par rapport à la thématique annuelle des SISM. Le règlement du concours et le cadre de la participation sont en réflexion. Un jury de sélection des œuvres doit être constitué. Les GEM recherchent un lieu pour exposer les œuvres primées. Pour ce dernier point, le coordonnateur du CLSM pourra apporter son aide.</p> <p><b>Ciné-débat et marche</b></p> <p>L'Unafam propose deux idées d'événement.</p> <p>Comme cela se réalise depuis quelques années, un ciné-débat pourrait être organisé en partenariat avec le cinéma Klub de Metz. Le coordonnateur du CLSM est disponible pour aider à trouver des intervenants et préparer l'organisation du débat. D'autres lieux comme les Centres socioculturels sont équipés pour organiser ce type d'événement.</p> <p>La thématique « santé mentale et environnement » semble se prêter à l'organisation d'une marche avec l'aide d'une association spécialisée dans ce domaine. Il est suggéré de construire cette action dans une visée d'acquisition de connaissances et pas simplement de pratique d'une activité physique. Cela permettrait aux participant.e.s de mieux percevoir le lien entre santé mentale et environnement. La méthode des marches exploratoires utilisées en science sociale pourrait être utilisée pour concevoir cette action.</p> <p><b>Ateliers bien-être et environnement</b></p> <p>La discussion fait émerger l'idée de proposer des ateliers bien-être et environnement. Cela pourrait prendre la forme d'un atelier feng shui consistant à transmettre des idées d'aménagement de son lieu de vie pour</p>

	s'y sentir bien.
Communication sur les SISM	La durée de la réunion n'a pas permis d'aborder en détail les actions de communication envisagées pour faire connaître les SISM (cf. annexe 3 : plan de communication). Ce point sera développé lors de la prochaine réunion.

## ANNEXES

### ANNEXE 1 : APPEL À PARTICIPATION

# APPEL À PARTICIPATION

Le Conseil local de santé mentale du territoire messin vous invite à proposer un événement dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale.



Les Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) organisée chaque année en octobre permettent au grand public de rencontrer des professionnels et de s'informer.

Depuis 2017, le Conseil local de santé mentale (CLSM) du territoire messin apporte son soutien aux partenaires souhaitant rejoindre la manifestation. Votre contribution est essentielle pour construire un programme riche d'événements et d'expertises variés.

Vous aussi, contribuez aux SISM en proposant un événement permettant aux habitants de la métropole messine d'échanger avec des professionnels et/ou des personnes concernées autour du thème annuel. Cet appel à contributions s'adresse à toutes les structures messines, quel que soit leur secteur d'intervention.

Pour vous aider à concevoir un événement, vous pouvez vous aider de [l'argumentaire](#) et vous inspirer des [actions réalisées lors des précédentes éditions](#).

## S'INFORMER SUR LA MANIFESTATION

**Participez vous intéresse.** Pour tout connaître de la manifestation et savoir comment devenir partenaire en proposant un événement, le CLSM vous invite à participer à la réunion d'information.

### Réunion d'information

Date : jour 00 mai 2022 de 00h à 00h

Lieu :

Pour une bonne organisation, merci de confirmer votre participation par mail à : [stephane.tinnes@ch-jury.fr](mailto:stephane.tinnes@ch-jury.fr)

## PROPOSER UN ÉVÉNEMENT

**Vous souhaitez proposer un événement.** Il vous suffit de renseigner le formulaire de participation pour inscrire votre action au programme des prochaines SISM.

### Deux manières d'inscrire votre événement au programme des SISM 2022 :

- Renseignez le formulaire pages suivantes.
- OU
- Répondez directement en ligne [en cliquant ici](#).

*Les réponses à l'appel à participation sont attendues au plus tard le 15 juin 2022. Une réunion de coordination avec l'ensemble des partenaires sera organisée avant la période estivale.*

## PROPOSITION D'UN ÉVÉNEMENT

\* *Mention obligatoire*

**Nom de la structure organisatrice de l'événement\***

---

**Nom, prénom et fonction du référent de l'action\***

---

**Mail du référent\***

---

**Téléphone du référent\***

---

**Titre de l'événement\*** (*indiquez le titre et l'éventuel sous-titre de votre événement qui figurera dans le programme*).

---

**Objectif de l'événement\*** (*indiquez le but visé par votre action*).

---

**Public.s ciblé.s\*** (*précisez à qui s'adresse l'événement – tout public, adultes, ados ...*).

---

**Présentation de l'événement\*** (*rédigez une présentation brève et attrayante pour le grand public qui sera intégrée au programme de la manifestation*).

---

---

---

---

**Lieu choisi ou envisagé\*** (*indiquez le nom du lieu et l'adresse de l'événement*).

---

**Contact\*** (indiquez le contact qui figurera sur le programme – téléphone, mail, site Internet).

---

**Participation : coût pour les participants\*** (cochez la case, une seule réponse possible).

- Gratuit
- Modique (<=5€)
- Payant (>5€)

**Partenaires** (indiquez les partenaires opérationnels qui participent à la réalisation de votre action et les financeurs qui soutiennent sa réalisation).

---

**Moyens** (indiquez les besoins humains, matériels et financiers nécessaires à la réalisation de l'action).

---

**Évaluation : si l'évaluation est prévue, quelle méthode sera mise en œuvre ?**

---

**Avancement\*** (indiquez l'état d'avancement de votre action).

- En réflexion
- En cours de conception
- Prête à être réalisée

**Commentaires libres** (indiquez toute information complémentaire à connaître pour la réalisation et la communication de votre événement).

ANNEXE 2 : GUIDE PRATIQUE (EN COURS DE RÉDACTION)

# GUIDE PRATIQUE POUR ORGANISER UN ÉVÉNEMENT

Guide réalisé par le Conseil local de santé mentale du territoire messin en s'inspirant des outils mis à disposition par le Collectif national de coordination des SISM.





## 33<sup>e</sup> édition des SISM

# POUR MA SANTÉ MENTALE, AGISSONS POUR NOTRE ENVIRONNEMENT

**Du 10 au 23 octobre 2023**

Extrait de l'argumentaire rédigé par le collectif national de coordination des SISM<sup>1</sup> :

La crise sanitaire et les confinements successifs ont révélé à quel point la qualité de notre logement (accès, taille, insalubrité) était un déterminant majeur de notre santé mentale. De plus, les restrictions de sorties liées au Covid- 19 ont contribué à fragiliser la santé mentale des Français et des Françaises en les privant de différents lieux ressources. Tout ceci nous rappelle le rôle important de notre environnement physique sur notre équilibre psychique.

La thématique des SISM 2022 cible la dimension physique de notre environnement qui renvoie à <sup>(2)</sup><sup>(3)</sup> :

- L'environnement immédiat : logement (accès, maintien, qualité, etc.).
- L'environnement plus large : aménagements des communes (infrastructures, qualité du réseau de transport en commun, présence et accès à la nature et la biodiversité).
- L'environnement plus lointain : la planète et la crise écologique actuelle.

### Plus d'information pour devenir partenaire des SISM du territoire messin

<https://sante-mentale-territoire-messin.fr/sism>

[stephane.tinnes@ch-jury.fr](mailto:stephane.tinnes@ch-jury.fr)

03 87 56 27 68

**CLSM** TERRITOIRE  
MESSIN  
Conseil local de santé mentale

<sup>1</sup> Argumentaire des SISM 2022. Consultable sur Internet : <https://www.semaines-sante-mentale.fr>

<sup>2</sup> « Face aux phénomènes climatiques et effondrements en cours, les individus ressentent une forme de stress pré-traumatique appelée éco-anxiété », disponible sur : <http://www.solastalgie.fr/la-solastalgie-c-est-quoi/>

<sup>3</sup> « La solastalgie renvoie à la douleur de perdre son habitat, son refuge, son lieu de réconfort » disponible sur : <http://www.solastalgie.fr/la-solastalgie-c-est-quoi/>

## Table des matières

Pourquoi ce guide ?.....	11
Objectifs des SISM.....	11
Quelques éléments de méthodologie de projet.....	12
Qui peut mettre en place une action ?.....	12
Qu'est-ce que le Conseil local de santé mentale du territoire messin ?.....	12
Monter une action : les étapes clefs <sup>2</sup> .....	13
Phase de diagnostic partagé.....	13
Éléments importants à retenir.....	15
Idées et repère pour organiser un événement.....	16
Organiser un événement en ligne.....	16
Organiser un ciné-débat.....	16
Organiser un atelier pédagogique.....	16

## Pourquoi ce guide ?

Ce guide d'organisation vous propose :

Des conseils pratiques pour organiser une rencontre dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM).

De découvrir de nombreuses idées de sujets à décliner en lien avec la thématique

Une sélection d'outils pouvant servir de supports pour l'animation de votre action. Pour plus de clarté, les différents outils recensés sont classés selon les thématiques: inégalités de genre, de race, violences contre les enfants, stigmatisation, etc. Dans chaque thématique vous trouverez un panel d'outils : jeu pédagogique, mallette pédagogique, exposition, vidéo, livre imagé, ressources documentaires, etc.

En espérant que vous puissiez y puiser quelques idées inspirantes, bonne découverte !

## Objectifs des SISM

- **SENSIBILISER** le public aux questions de santé mentale.
- **INFORMER**, à partir du thème annuel, sur les différentes approches de la Santé mentale.
- **RASSEMBLER** par cet effort de communication, acteurs et spectateurs des manifestations, professionnels et usagers de la santé mentale.
- **AIDER** au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soin en santé mentale.
- **FAIRE CONNAÎTRE** les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité.

Les SISM sont un moment privilégié pour réaliser des actions de promotion de la santé mentale. Ces semaines sont l'occasion de construire des projets en partenariat et de parler de la santé mentale avec l'ensemble de la population.

C'est pourquoi nous invitons les organisateurs à s'inscrire, dans la mesure du possible, en lien avec le thème national et à s'adresser au grand public.

## Quelques éléments de méthodologie de projet

### Qui peut mettre en place une action ?

Professionnels de santé, de l'éducation, du social, associations, usagers, familles, citoyens ou encore élus locaux, etc. sont invités à réaliser des actions à destination du grand public. La santé mentale concerne tous les champs de la vie quotidienne, nous sommes donc toutes et tous légitimes pour organiser un événement à l'occasion des SISM.

L'idéal est de pouvoir mobiliser différents partenaires et la population cible (ou locale) pour multiplier les ressources, les points de vue et ouvrir le débat ! Ainsi, n'hésitez pas à vous tourner vers les conseils locaux de santé mentale (CLSM), lorsque ceux-ci sont présents sur votre territoire, pour mutualiser les pratiques, coordonner les actions et favoriser le travail entre les différents acteurs.

### Qu'est-ce que le Conseil local de santé mentale du territoire messin ?

Le CLSM messin est un lieu de convergence locale des acteurs de santé mentale. Il se définit comme un dispositif de concertation et de coordination entre les élus locaux de territoire, le service de psychiatrie publique, usagers, aidants et tous les acteurs qu'il paraît pertinent d'associer. Ce réseau de partenaires offre une meilleure connaissance des champs d'intervention et permet ainsi une convergence de problématiques et d'actions communes. Il est piloté par un coordonnateur qui constitue le « noyau dur » du CLSM. Son objectif principal est de définir des politiques et des actions locales qui permettent l'amélioration de la santé mentale de la population.

Centrée sur la promotion et la prévention de la santé mentale, l'action des CLSM s'adresse à toutes les personnes, notamment les groupes à risques, ainsi que les personnes atteintes d'un trouble de santé mentale ou en situation de handicap psychique.

# Monter une action : les étapes clés<sup>2</sup>

## Phase de diagnostic partagé

Cette phase permet de constituer l'équipe et d'impliquer les différents partenaires (dont la population bénéficiaire). En effet, l'implication des bénéficiaires tout au long de la démarche est primordiale, et ce dès la phase de diagnostic puisque la participation des individus, du groupe ou de la communauté à l'identification des problèmes favorisera leur engagement dans la recherche de solutions et dans l'adoption de nouveaux comportements.

Cette phase vous permettra ainsi de croiser les savoirs et de recueillir les différents besoins. À partir de ces besoins, vous pouvez établir :

- Un diagnostic partagé pour avoir un état des lieux.
- Des priorités d'action.
- Votre plan d'action.

Le public cible de votre action peut parfois être reconsidéré, soit élargi, soit réduit (enfants, adolescents, population précaire, personnes âgées, personnes concernées, aidants/proches, etc.).

Plus d'informations sur le site : [www.promosante-idf.fr/agir/methodologie-de-projet-en-promotion-de-la-sante/fiche-1-diagnostic](http://www.promosante-idf.fr/agir/methodologie-de-projet-en-promotion-de-la-sante/fiche-1-diagnostic)

NB : Pour faciliter la conduite de votre projet, pensez à :

- Créer les conditions institutionnelles de réalisation du projet:
  - En mobilisant l'équipe de direction (l'appui de la direction est essentiel pour la réalisation du projet : elle légitime, valide, ajuste, et donne les moyens de réalisation du projet).
  - En inscrivant son action dans le projet et priorités d'actions de votre organisme.
- Constituer un groupe de pilotage, si celui-ci n'existe pas, qui vous permettra d'associer les différents partenaires. Vous pouvez vous rapprocher des CLSM présents sur votre territoire car ceux-ci sont des collectifs interdisciplinaires.
- Choisir une personne référente qui sera chargée de la mise en œuvre du projet dans la structure : reconnue par la direction et les membres du groupe de pilotage, elle est l'interlocutrice privilégiée en interne et en externe. Elle bénéficie d'une disponibilité suffisante et a un intérêt manifeste pour le projet. Parfois, le référent peut constituer, si les ressources humaines sont suffisantes, une équipe chargée de la réalisation du projet, associant 3 à 6 personnes volontaires.

Tous ces conseils doivent être ajustés au regard de l'environnement dans lequel vous évoluez et des différentes contraintes (de temps, financières etc.) et des possibilités que vous avez. Ainsi en fonction du nombre de partenaires, de la taille de votre organisme, de votre réseau, de l'objectif visé, ces différents conseils doivent être remis en perspective et adaptés à votre contexte.

## Phase de programmation

Cette phase permet de fixer les objectifs pédagogiques. Un objectif répond aux questions suivantes :

- Quelle situation veut-on atteindre ?
- Où ?
- En combien de temps ?
- Quelle est la population concernée ?

Pour atteindre, l'équipe projet doit tenir compte des moyens et des ressources disponibles (type d'action, durée, lieu, nombre de personnes mobilisées, contraintes financières, etc.).

Il y a 3 niveaux d'objectifs qui permettent de structurer et d'orienter l'action. Plus d'informations sur

[:https://www.promosante-idf.fr/agir/methodologie-de-projet-en-promotion-de-la-sante/fiche-2-objectifs](https://www.promosante-idf.fr/agir/methodologie-de-projet-en-promotion-de-la-sante/fiche-2-objectifs)

**NB** : la communication sur votre action peut se faire à toutes les étapes importantes de votre projet : démarrage, constitution des équipes, formation, réalisation du diagnostic, définition des objectifs et réalisation du plan d'action. Il convient de préciser qui va communiquer, quand et comment.

### Phase de mise en œuvre

Cette phase renvoie à l'animation et au déroulement de l'action.

### Phase d'évaluation

Il est utile de concevoir, en amont de l'atelier, une trame évaluative de votre action. Cette évaluation produit des connaissances qui vous permettront de trouver les axes d'amélioration et de communiquer sur votre action dans le but de la valoriser.

Retrouvez les ressources méthodologiques : <https://www.promosante-idf.fr/agir/methodologie-de-projet-en-promotion-de-la-sante/methodologie-de-projet-en-promotion-de-la-sante>

➔ Pour faciliter le partage de documents et la mise en commun au sein de votre équipe, vous pouvez utiliser le support « google drive » : <https://www.google.com/intl/fr/drive/>.

### Le GPS Anti-stigma : un outil pour vous aider dans vos actions de lutte contre la stigmatisation en santé mentale

Le "GPS Anti-Stigma", disponible sur le site du [Psycom](https://www.psycom.fr/), a été créé pour guider les personnes ou organismes souhaitant agir contre la stigmatisation. Il s'agit d'un véritable guide méthodologique pour les acteurs de terrain qui comprend :

Une typologie d'actions anti-stigmatisation

Une possibilité d'auto-évaluer votre action anti-stigmatisation au regard de 6 critères validés soit en amont de votre action, soit après la réalisation de celle-ci,

La possibilité de vous approprier les recommandations de bonnes pratiques pour agir contre la stigmatisation et de trouver les ressources pour améliorer son action.

### Quelques principes éthiques guidant vos actions

- **Autonomie des personnes** : respecter les choix individuels, même s'il s'agit de comportements potentiellement néfastes pour la santé (il ne s'agit pas de vouloir imposer une norme) et ne pas culpabiliser.
- **Bienfaisance** (être sûr que l'intervention que l'on va mener va « faire du bien ») : utiliser des connaissances scientifiquement validées (ne pas diffuser des messages non validés) et s'assurer de la non-malfaisance.
- **La non-malfaisance** (être sûr que l'intervention que l'on va mener ne va pas nuire) : toujours s'interroger sur les moyens employés, quelles que soient les finalités ; « la fin ne justifie pas les moyens » et s'assurer que l'intervention ne présentera pas de conséquences nuisibles dans d'autres domaines que celui de la santé (ex : désorganisation sociale, familiale, culturelle...).
- **Équité et justice sociale** : S'assurer que les messages diffusés et les comportements préconisés soient accessibles à tous (accessibilité financière, durée, accessibilité physique, etc.).
- **Évaluer** : régulièrement l'action pour pouvoir faire des ajustements

### Cadre pédagogique de vos actions

Les différentes animations proposées s'inscrivent dans un cadre ludique, pédagogique et convivial.

La création de situations de participation (espaces de débats) qui favorisent la prise de parole, l'expression le dialogue, sont au cœur des objectifs des SISM. Les interactions et échanges entre pairs et ceux au sein de la population sont recherchés.

Ces actions favorisent la création d'espaces d'écoute sans jugement et bienveillants mais également des temps d'échange, de partage et de jeux

Chaque individu, quel que soit son âge, est considéré comme un interlocuteur crédible et porteur de savoirs.

### Posture de l'adulte éducateur/ accompagnateur :

Écouter les participants sur les représentations qu'ils se font des liens entre santé mentale et droits.

Écouter les participants sur les représentations qu'ils ont des sujets en lien avec la thématique choisie: fragilisation de la santé mentale en raison des restrictions de nos droits pendant la Covid, inceste, inégalités de genre et de race, respect du droit à la déconnexion, etc.)

Permettre aux individus d'exprimer leurs craintes, interrogations ou incompréhensions face à certaines situations (les différences, les inégalités, les discriminations, le harcèlement, le mal-être psychique, etc.).

## Éléments importants à retenir

Toute action se construit sur quatre éléments<sup>2</sup>:

- Une population cible
- Un émetteur (l'énonciateur du message : un agent de santé, une institution, un pair...)
- Un espace-temps pour leur rencontre (réunion, causerie, séance de théâtre, journaux télévisés, salled'attente...)

- Un matériel (audiovisuel, affiche, brochure, médiation...).

## **Idées et repère pour organiser un événement**

### **Organiser un événement en ligne**

En raison de la crise sanitaire qui touche actuellement le pays (et le reste du monde), il peut être plus prudent d'organiser des événements en utilisant les technologies du numérique, pour limiter les rassemblements.

Dans ce cas, vous pouvez vous tourner vers l'organisation de conférences en ligne. Pour cela, mobilisez les outils de visioconférence tels que Zoom, Teams, Google Meets, etc. Définissez le thème à débattre, identifiez les experts du sujet, programmer un créneau, invitez les participants, etc. La méthodologie de projets reste finalement assez similaire ! Il faudra par contre adapter votre programme aux contraintes du numérique. Envisagez de proposer des temps courts car la concentration virtuelle est plus volatile. Découpez votre programme en 2 ou 3 interventions d'1h30, par exemple ! Après ces mois de confinements, certains de vos partenaires auront développé leur habileté sur les outils de conférence en ligne et pourront sûrement vous conseiller ou vous aider dans cette nouvelle organisation.

Pour sortir des conférences, d'autres formats virtuels sont à inventer ! Il peut s'agir de la diffusion d'une vidéo puis d'un échange par tchat (discussion instantanée) sur des plateformes comme Youtube ou Facebook. Pensez à la mise à disposition d'outils : kit pédagogique, infographie ou affiche de sensibilisation en lien avec la thématique. Une campagne d'affichage peut être menée ou un podcast diffusé. Pourquoi pas organiser une exposition photo virtuelle ou encore un concours vidéo en ligne ! Tous les domaines de la promotion de la santé peuvent être source d'inspiration et nous comptons sur vous pour regorger d'idées innovantes.

Si la situation sanitaire venait à s'améliorer, il serait évidemment bien plus agréable de nouer un lien et de rencontrer le public.

Ces conseils sont aussi valables pour tous les organisateurs qui souhaitent favoriser le numérique pour d'autres raisons (logistique, coût, portée nationale/internationale, etc.).

### **Organiser un ciné-débat**

- Informations pratiques.
- Comment se procurer un film ?
- Droit de diffusion.
- Où trouver des vidéos, films et courts-métrages ?
- Suggestion de thèmes à débattre.

### **Organiser un atelier pédagogique**

- Informations pratiques.
- Boîte à outils et ressources pédagogiques.

## ANNEXE 3 : PLAN DE COMMUNICATION SIMPLIFIÉ

### 33<sup>e</sup> édition des SISM

## POUR MA SANTÉ MENTALE, AGISSONS POUR NOTRE ENVIRONNEMENT

Du 10 au 23 octobre 2023

# PLAN DE COMMUNICATION

### VERSION SIMPLIFIÉE

#### MANIFESTATION

**Nom** : Semaines d'information sur la santé mentale.

**Période** : 10 au 23 octobre 2022.

**Thème** : « Santé mentale et environnement ».

**Territoire** : Eurométropole de Metz (44 communes, 220 000 habitants).

#### OBJECTIFS

- Faciliter la participation des habitants.
- Faire connaître les SISM aux habitants du territoire messin.
- Réunir habitants et professionnels autour des questions de santé mentale en lien avec le thème annuel.

#### PRINCIPALES CIBLES

- Élus locaux.
- Acteurs locaux (partenaires du Contrat local de santé et du Conseil local de santé mentale).
- Habitants de l'agglomération messine.
- Médias locaux (presse écrite, radio, télévision).

#### SUPPORTS DE COMMUNICATION

- Affiche.
- Programme.
- Communiqué.
- Dossier de presse.



- Rubrique dédiée sur le site internet du CLSM.
- Carte des événements sur le site national des SISM.

### PRINCIPALES ACTIONS ENVISAGÉES

- Mobilisation des partenaires pour s'assurer d'un large relais de communication auprès de publics variés.
- Utilisation des ressources locales et des soutiens financiers pour lever le frein économique à la participation.
- Diffusion du programme et de l'affiche dans les services publics et les commerces (1 mois avant l'événement).
- Envoi d'un communiqué et d'un dossier de presse aux médias locaux et aux partenaires (1 mois avant l'événement).
- Sélection de lieux pour les événements qui répondent aux normes d'accessibilité et situés sur les axes des transports en commun pour lever le frein de mobilité et d'accès à la participation.

### VISUEL DE L'ÉDITION 2022

#### LOGO



#### AFFICHE

